

CCAS DE SAINT HILAIRE DE VILLEFRANCHE

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Séance du 1er avril 2025 à 10h00, salle des mariages

Date de convocation :
24 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 1^{er} avril, le Conseil d'Administration du CCAS du Saint-Hilaire-de-Villefranche, étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier BASCLE, Président du CCAS de Saint-Hilaire-de-Villefranche.

PRÉSENTS : M. BASCLE Didier, Mme BESSE Marie-France, Mme ETOURNEAU Corinne, M. FOURNIER Patrick, M. GAUTHIER Paul, M. GUIBERTEAU Jean-Pierre, Mme ROUX Sylvie.

Nombre de Membres : 9
En exercice : 9
Présents : 7
Pouvoirs : 1
Votants : 7

ABSENTS EXCUSES :
M. BIDEAU Christian

POUVOIRS : Pouvoir de M. FILLON Nicolas à Mme ETOURNEAU Corinne

INVITES : Mme HERNANDEZ Nathalie, infirmière coordinatrice de l'EHPAD
M. ARSICAUD Éric, et M. HELMAN Maurice, Conseillers aux Décideurs Locaux (DGFIP)

A été nommée secrétaire de séance : Mme Sylvie ROUX

COMPTE ADMINISTRATIF 2024 DU CCAS ET AFFECTATION DU RESULTAT 2024

Dépenses de fonctionnement réalisées : 5 401.36€
Recettes de fonctionnement réalisées : 6 453.93€
Le budget n'a pas de section d'investissement.
Il est proposé d'affecter le résultat excédentaire de 1 052.57€ au 002
Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
(Contre : 0 – Abstention : 0 – Pour : 7)

APPROUVE le Compte Administratif 2024 du CCAS.
APPROUVE l'affectation du résultat 2024 du CCAS telle que présentée par le Président

BUDGET PRIMITIF 2025 DU CCAS

Monsieur le Président propose un réajustement de l'article 6218 (autre personnel extérieur) par rapport aux diverses primes, et un ajustement de l'article 74748 par rapport à la dotation de la commune.
La trésorerie du CCAS est liée à la trésorerie de l'EHPAD.
Le BP est présenté à l'équilibre avec un total des dépenses identique à celui des recettes : 11 052.57€

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
(Contre : 0 – Abstention : 0 – Pour : 7)

APPROUVE le Budget Primitif 2025 du CCAS

ETAT REALISE DES RECETTES ET DES DEPENSES 2024 (ERRD) DE L'EHPAD

Monsieur le Président présente et commente les chiffres du document remis en séance.
Fin de l'emprunt en septembre 2026.
Parmi les dépenses d'investissement importantes, il y a eu l'évaluation qualité de la HAS. Elle a été réalisée sur 2 jours, avec élaboration d'un rapport par le cabinet d'audit, et d'un plan d'action par l'EHPAD. Très bons retours. Un état des lieux avait été réalisé en amont en 2023. Cette évaluation servira aussi pour le nouveau CPOM, qui sera peut-être renouvelé en 2025.

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Séance du 1er avril 2025 à 10h00, salle des mariages

Investissement / Tableau de Financement

Ressources d'investissement 2024	Prévues	Réalisées
Titre 1 : Augmentation des capitaux propres	2 950.00€	1 765.99€
Titre 2 : Augmentation des dettes financières	3 000.00€	3 600.00€
Titre 3 : Autres ressources	00.00€	00.00€
Total des ressources de l'exercice	5 950.00€	5 365.99€
Emplois d'investissement 2024	Prévues	Réalisées
Insuffisance d'autofinancement	33 960.73€	30 088.20€
Titre 1 : Remboursement des dettes financières	17 159.73€	17 759.73€
Titre 2 : Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé	22 751.00€	17 694.46€
Titre 3 : Autres emplois	00.00€	00.00€
Total des emplois de l'exercice	39 910.73€	35 454.19€

Fonctionnement / Compte de Résultat Consolidé

Charges d'exploitation 2024	Prévues	Réalisées
Groupe 1 : Dépenses afférentes à l'exploitation courante	79 400.00€	89 211.16€
Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel	635 367.00€	566 582.11€
Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure	49 057.05€	60 271.68€
Total des dépenses de l'exercice	763 824,05€	716 064.95€
Produits d'exploitation 2024	Prévues	Réalisées
Groupe 1 : Produits de la tarification	504 978.00€	519 992.18€
Groupe 2 : Autres Produits relatifs à l'exploitation	116 000.00€	135 308.42€
Groupe 3 : Produits financiers	5 475.96€	5 476.96€
Total des produits de l'exercice	626 453.96€	660 776.56€

Un nouveau financement sera mis en place au 1^{er} juillet 2025. Il correspondra à la fusion des sections Dépendance et Soins et sera versé par l'ARS. Il devrait apporter un peu plus de financement, mais ne suffira pas à retrouver l'équilibre budgétaire.

Le résultat de l'exercice 2024 est donc un déficit de 55 288.39€.

Monsieur Arsicaud complète en disant que le résultat 2024 est meilleur que celui de 2023, grâce à la subvention exceptionnelle versée par l'ARS.

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
(Contre : 0 – Abstention : 0 – Pour : 7)

APPROUVE l'ERRD 2024 de l'EHPAD Les Deux Cèdres.

ETAT PREVISIONNEL DES RECETTES ET DES DEPENSES 2025 (EPRD) DE L'EHPAD

Monsieur le Président présente et commente les chiffres du document remis en séance.

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Séance du 1er avril 2025 à 10h00, salle des mariages

COMPTE DE RESULTATS PREVISIONNELS - Fonctionnement

Charges d'exploitation du budget 2025 :

- Groupe I dépenses afférentes à l'exploitation courante : 92 510.00 €
- Groupe II dépenses afférentes au personnel : 576 694.00 €
- Groupe III dépenses afférentes à la structure : 57 093.17 €

Le total de ces trois groupes représente 726 297.17 €

Produits d'exploitation du budget 2025 :

- Groupe I produits de tarification : 587 828.00 €
- Groupe II autres produits relatifs à l'exploitation : 21 960.00 €
- Groupe III produits financiers : 5 475.96 €

Le total de ces trois groupes représente : 615 263.96 €

TABLEAU DE FINANCEMENT PREVISIONNEL - Investissement

Le tableau de Financement Prévisionnel remplace la section d'investissement du budget prévisionnel. Il retrace l'ensemble des opérations qui affectent la situation financière et patrimoniale de l'établissement et présente les ressources en capital de l'année et l'emploi qui en est fait.

Ressources d'investissement 2025 : - Titre 1 : Augmentation des capitaux propres : 655.00 €

- Titre 2 : Augmentation des dettes financières : 3 000.00 €
- Titre 3 : Autres ressources : 0 €

Le total de ces ressources représente 3 655.00 €

Emplois d'investissement 2025 :

- Titre 1 : Remboursement des dettes financières : 17 799.88 €
- Titre 2 : Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé : 6 000.00 €
- Titre 3 : Autres emplois : 00.00 €

Le total de ces emplois représente 23 799.88 €

Le résultat prévisionnel 2025 sera un déficit de 111 033.21€.

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
(Contre : 0 – Abstention : 0 – Pour : 7)

APPROUVE l'EPRD 2025 tel que présenté par le Président.

COMPTE DE GESTION 2024

Les comptes de gestion 2024 du CCAS et de l'EHPAD Les Deux Cèdres transmis par le trésorier sont, comme il se doit, à l'identique des comptes administratifs de ces deux budgets.

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
(Contre : 0 – Abstention : 0 – Pour : 7)

APPROUVE les comptes de gestion du CCAS du trésorier.

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Séance du 1er avril 2025 à 10h00, salle des mariages

RAPPORT D'ACTIVITE 2024 DE L'EHPAD LES DEUX CEDRES

Rapport 2024 de l'EHPAD présentant l'activité (journées réalisées), les hospitalisations, le taux de dépendance des résidents, les âges et la moyennes d'âge de ces derniers, les motifs de départ, la provenance des résidents.

Il est précisé que le taux d'occupation reste très élevé, malgré de nombreux départs en 2024. On note aussi une évolution du lieu de provenance des personnes hébergées (les personnes de St Hilaire sont toujours privilégiées selon leur pathologie).

Monsieur Arsicaud demande la durée moyenne du séjour. Cet indice sera à calculer pour le prochain rapport d'activité.

Ce rapport présente aussi les données concernant le personnel, à savoir les ETP (Equivalent temps plein) et l'absentéisme du personnel. On constate qu'il y a beaucoup d'arrêts pour maladie. Cela est essentiellement dû à 2 très longs arrêts (sur toute l'année) pour 2 agents.

Arrivée de Monsieur FILLON à 11h15.

DELIBERATION POUR L'ADHESION A LA CONVENTION DE PARTICIPATION DU CDG17 POUR LE RISQUE SANTE

A partir du 1^{er} janvier 2026, l'employeur aura l'obligation de participer à la mutuelle de ses agents.

Une mise en concurrence est proposée par le CDG17.

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

(Contre : 0 – Abstention : 0 – Pour : 8)

APPROUVE l'adhésion et autorise le Président à signer les documents à intervenir.

HABILITATION A L'AIDE SOCIALE

Madame Etourneau et Madame Hernandez expliquent que les renseignements sur l'habilitation à l'Aide Sociale ont été pris auprès du Département. Madame Tinevez, Directrice de l'Autonomie au Département, suggère que nous demandions une habilitation pour 7 places, et propose également que nous fassions une simulation pour une habilitation totale, dans un second temps, car notre prix de journée actuel est élevé.

Certains crédits non reconductibles sont assujettis à l'habilitation à l'Aide-Sociale.

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

(Contre : 0 – Abstention : 0 – Pour : 8)

APPROUVE la délibération et autorise le Président à signer les documents à venir.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Arsicaud fait une présentation de sa synthèse financière concernant l'EHPAD.

Les informations suivantes sont données aux membres de l'instance :

- Rencontre avec les enfants de l'école primaire à partir de mai 2025, une fois par mois, pour faire des jeux de société.
- Rencontre prévue entre l'IDEC et la directrice de l'école maternelle.
- Goûter des familles en prévision (en juin ou en septembre).

Fin de séance : 11h40

Le Président du CCAS
Didier BASCLE

Le secrétaire de séance,
Sylvie ROUX



CCAS DE SAINT HILAIRE DE VILLEFRANCHE

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Séance du 1er avril 2025 à 10h00, salle des mariages

TABLEAU DES DELIBERATIONS

DELIBERATION	OBJET	Approuvée	Reportée	Rejetée
D20250401_01	VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024 DU CCAS	X		
D20250401_02	AFFECTATION DES RESULTATS 2024 DU CCAS	X		
D20250401_03	VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025 DU CCAS	X		
D20250401_04	VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024 ET DE L'ERRD 2024 DE L'EHPAD LES DEUX CEDRES	X		
D20250401_05	VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025 ET DE L'EPRD 2025 DE L'EHPAD LES DEUX CEDRES	X		
D20250401_06	EXAMEN ET VOTE DES COMPTES DE GESTION 2024 DU CCAS ET DE L'EHPAD	X		
D20250401_07	DELIBERATION POUR L'ADHESION A LA CONVENTION DE PARTICIPATION DU CDG17 POUR LE RISQUE SANTE	X		
D20250401_08	DELIBERATION DE DEMANDE D'HABILITATION A L'AIDE SOCIALE DEPARTEMENTALE	X		

